N° 155
AVRIL - MAI - JUIN 2021

CARBON' MAG

MA COMMUNE MA SANTÉ

LE PRINTEMPS DE CARBON-BLANC

LE DÉMARRAGE DU CHANTIER DU GYMNASE

ET BIEN D'AUTRES ENCORE...

Ville de Carbon Blanc
Rêver - Partager - Innover

Retrouvez toute l'actualité au quotidien sur le site internet : carbon-blanc.fr
et sur la page Facebook : @Ville de Carbon-Blanc
Magazine disponible en téléchargement gratuit sur le site de la Ville.

POURQUOI UTILISER UN COMPOSTEUR ?

POUR LA PLANÈTE

en faisant un jardin écologique et plus économique sans engrais ni pesticide

en fertilisant les sols avec un amendement naturel et gratuit

en participant à la réduction de la pollution due au transport et au traitement des déchets

POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

dans une poubelle grise, il y a 30% de déchets organiques pouvant être compostés

-15kg d'ordures ménagères par habitant par an avec le compost

et donc moins de disputes sur les corvées de poubelles à la maison

JE COMPOSTE QUOI ?

SOMMAIRE

N°155

AVRIL / MAI / JUIN

P 4
SOURIEZ !
LA SÉANCE PHOTO DE RATTRAPAGE

P 5
ÉDITO DU MAIRE

P 6 > 7
DÉCRYPTAGE
LES POUVOIRS DU MAIRE EN URBANISME

P 8 > 9
ENVIRONNEMENT
LE PRINTEMPS DE CARBON-BLANC

P 10 > 13
DOSSIER
LES PROJETS DU MANDAT

P 14
AMÉNAGEMENTS
UN POINT SUR LES TRAVAUX

P 15
MÉTROPOLE
LE PLAN DE SOUTIEN URGENCE MÉTROPOLITAIN

P 16
INITIATIVES CITOYENNES
DES ACTIONS SOLIDAIRES

P 17
ÉCONOMIE
PORTRAITS ÉCONOMIQUES

P 18
AGENDA CULTURE
L'AGENDA DES MOIS D'AVRIL-MAI-JUIN

P 19 > 20
BON À SAVOIR
ACTUALITÉS, INFORMATIONS PRATIQUES

P 21 > 22
ASSOCIATIF
ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

P 23
TRIBUNES
EXPRESSION POLITIQUE

CARBON'Mag N°155
Édité par la Mairie de Carbon-Blanc
Avenue Vignau-Anglade
BP 37 - 33 564 CARBON-BLANC Cedex
Tél. 05.57.77.68.68 - Fax 05.56.38.11.92
accueil@carbon-blanc.fr
carbon-blanc.fr
Tirage : 4 100 exemplaires
Directeur de la publication :
Patrick LABESSE
Rédaction & Conception graphique :
Tiphaine GRUÈS
Tél. 05.57.77.68.64
communication@carbon-blanc.fr

Visuels : ©Mairie de Carbon-Blanc ; Pixabay; les associations.
Imprimé par : Korus Imprimerie
Régie publicitaire : Mairie Info

P8

P12

P16

LA SÉANCE PHOTO DE RATTRAPAGE !

RENCONTRE AVEC LES RÉSIDENTS DE LA RPA

LA NUIT DE LA LECTURE SCIENCE ET SORCELLERIE

CARNAVAL AU MULTI-ACCUEIL

PESÉE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES À L'ÉCOLE

ÉDITO DU MAIRE

Chères Carbonblanaises, chers Carbonblanais,

Depuis un an, la crise sanitaire que nous traversons perturbe notre vie quotidienne. Elle nous impose, au fil du temps qui passe, des restrictions de plus en plus difficiles à supporter.
Au rythme imposé par les confinements, couvre-feu, ouvertures et fermetures successives des commerces et activités diverses, notre vie sociale s'est distendue. Elle nous fait cruellement défaut. Nous aspirons tous à retrouver des moments, des espaces de rencontre, de la convivialité.

Aujourd'hui, la vaccination reste difficile sur l'ensemble de la Métropole comme sur le territoire national. Mais l'engagement d'une vaccination totale pour la fin de l'été nous ouvre des perspectives pleines d'espoir.
Aussi, pour permettre au vaccin de gagner sa course contre l'épidémie, nous avons adhéré, avec l'ensemble des maires de la Presqu'île, au projet initié par nos voisins d'Ambarès-et-Lagrave pour une demande de centre de vaccination. Le dossier est désormais en préfecture. Comme tous, j'espère qu'il aboutira et viendra bientôt compléter ceux de Lormont et Floirac.

D'ici là, le CCAS est pleinement engagé pour accompagner, renseigner, les Carbonblanaises et Carbonblanais et notamment, les aînés, les personnes les plus fragiles dans le cadre du plan Covid.
Sur notre commune, la fermeture d'Intermarché nous prive du commerce de proximité que nous avions et impacte nécessairement le quotidien de bon nombre de nos concitoyens. Là encore, le CCAS, épaulé par les élus, répond présent pour accompagner les personnes en difficulté face à cette situation. Sachez que nous œuvrons pour trouver une réponse à cette fermeture et que prochainement, une autre enseigne devrait ouvrir à Carbon-Blanc.

Mais je souhaiterais aussi vous faire part d'optimisme, de perspectives meilleures. En avril et mai nous célèbrerons l'arrivée des beaux jours avec le Printemps de Carbon-Blanc et ses propositions d'activités adaptées aux circonstances. Celles-ci vous seront bientôt communiquées : rendez-vous les 24 et 25 avril.

Nous travaillons aussi pour pouvoir vous proposer ces moments festifs qui nous manquent tant et nous sont si chers. Dans le respect des jauges et protocoles qui seront en vigueur, nous comptons bien fêter la musique, vous proposer des spectacles d'été et bien sûr, le premier week-end de septembre vous retrouver lors d'une fête de Carbon-Blanc revisitée.

Patrick LABESSE
Maire de Carbon-Blanc
Vice-président de Bordeaux Métropole

Portez-vous bien
Très sincèrement
Votre Maire
P. Labesse

Les pouvoirs du Maire en urbanisme

En matière d'urbanisme, avant tout projet, il est important de bien s'informer afin de se conformer aux règles. Pour cela, il est important de connaître les règles d'urbanisme applicables sur un terrain et de vérifier la conformité des travaux par rapport à celles-ci.

PRINCIPES DE BASE

Sont soumises à permis de construire (sauf dispense particulière ou présence dans la liste des déclarations de travaux) toutes les constructions nouvelles même si elles ne comportent pas de fondations.
Les travaux sur les constructions existantes sont dispensés de toute formalité sauf dans les cas prévus par les articles R421-13 et suivants du code de l'urbanisme. Elles doivent alors faire l'objet d'une déclaration préalable.
Toutes les constructions, même dispensées d'autorisation doivent respecter la règlementation d'urbanisme de la commune.
Les divisions foncières en vue de construire sont aussi soumises à autorisation.

Dans tous les cas, dès que les travaux (construction et aménagement) que vous envisagez modifient l'espace et les constructions vous appartenant, il faut vérifier auprès de nos services dans quel cadre légal vous êtes.

Il existe plusieurs types d'autorisations :

1. Pour des travaux sur les bâtiments : le permis de construire ou la déclaration préalable .
2. Pour des divisions de terrains en vue de construire : le permis d'aménager ou la Déclaration Préalable.
3. Pour les démolitions : le permis de démolir. Il est possible d'obtenir cette autorisation si la démolition est liée à un projet de construction. Les formulaires de permis de construire et de la déclaration préalable disposent d'une rubrique démolition.

1. LES CONSTRUCTIONS NEUVES

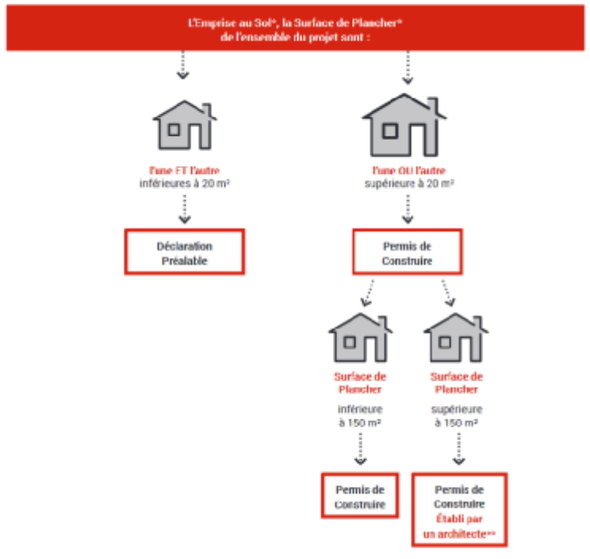

2. LES LOTISSEMENTS SOUMIS À PERMIS D'AMÉNAGER

« Doivent être précédés d'un Permis d'Aménager les lotissements qui prévoient la création ou l'aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements communs internes au lotissement ou qui sont situés dans un site classé ou dans un secteur sauvegardé. »

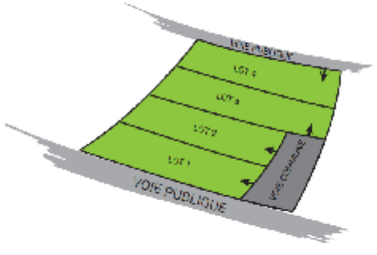

C'est le cas de ce lotissement de 4 lots à bâtir même si la voie commune ne les dessert pas tous.

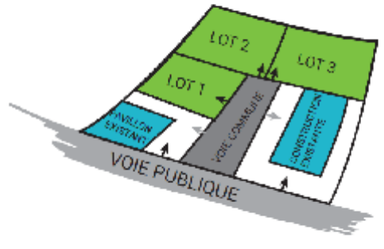

C'est le cas de ce lotissement de 5 parcelles dont la voie commune dessert 2 constructions pré existantes et 3 lots à bâtir.

2) La Déclaration Préalable valant lotissement (article R.421-23 du Code de l'urbanisme)

Doivent faire l'objet d'une Déclaration Préalable tous les lotissements qui sortent du champ d'application du Permis d'Aménager.
Un lotissement est ainsi soumis à simple Déclaration Préalable quel que soit le nombre de lots créés dès lors qu'il n'y a pas création de voies, d'espaces ou d'équipement communs internes au lotissement et que ce dernier ne se situe pas dans un site classé ou sauvegardé.

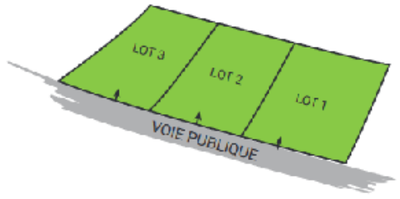

C'est le cas de ce lotissement de 3 lots à bâtir issus de la division d'un terrain non bâti, sans création de voies, espaces et équipements communs.

C'est le cas de ce lotissement issu de la division d'un terrain bâti créant un lot unique et un accès partagé (cas de figure où l'accès partagé n'est pas considéré comme équipement commun puisque le lotissement, unilot, est sans équipement commun).

Vous avez un projet de travaux, de division ou de vente de votre propriété, avant d'engager toute démarche et notamment celle de vous adresser à un professionnel (agence immobilière, promoteur etc.), **prenez rendez-vous avec le service urbanisme de la ville**.
Ce service est là pour vous conseiller en fonction des règles définies dans le PLU mais aussi par rapport aux objectifs communaux de développement urbain.

HORAIRES : sur rendez-vous uniquement (période Covid) sinon du lundi au jeudi uniquement les après-midi de 14h à 17h.

COORDONNÉES :
05 57 77 68 68
urbatech@carbon-blanc.fr

Transition nature, le projet politique

Cette période de crise nous a montré à quel point nous domestiquons la nature. Certains ont parlé de ré-ensauvagement en constatant la place que reprenait la nature. Nous avons besoin d'elle pour nous ressourcer, pour se rafraîchir. Un juste équilibre entre les activités humaines et la nature doit alors être trouvé. La municipalité joue donc un rôle essentiel car elle détermine l'aménagement de l'espace.

Aménager : nous préserverons les espaces naturels (Faisan, Favols, Lacoste) et établirons, lorsque cela est possible, une compensation des espaces utilisés grâce à la végétalisation, la désartificialisation et la renaturation d'autres endroits. Nous anticiperons la réversibilité des lieux, l'adaptation à l'évolution des usages et à la mutualisation des services, dans les nouveaux projets urbains.

Végétaliser : nous prendrons soin de notre patrimoine arboricole. Nous veillerons à réserver dans les projets d'aménagement des espaces pour des projets de jardinage partagé ou de jardins nourriciers.

ZOOM SUR...

LES ACTIONS EN COURS ET À VENIR

Un diagnostic sanitaire du patrimoine arboricole : entretenir les arbres, c'est connaître leur état sanitaire, assurer un suivi régulier et prendre les décisions en conséquence même lorsque leur coupe est inévitable. Cette dernière ne se fait jamais autrement qu'à contrecœur mais il s'agit d'être responsable et d'élaborer une stratégie à long terme.

Sur l'avenue Vignau Anglade, 7 tilleuls (ici en rouge) sont à couper sur les 222 présents.

Le Printemps de Carbon-Blanc

La première édition du Printemps de Carbon-Blanc se tiendra les 24 et 25 avril 2021 dans toute la ville. Véritable projet commun et collaboratif, co-construit avec les services municipaux de la ville, Bordeaux Métropole, diverses associations et des entreprises telles que les Doigts Verts, le Printemps de Carbon-Blanc se voit comme une renaissance de la ville après l'hiver.

Au travers de manifestations autour de la nature, c'est l'occasion d'échanger autour du développement durable, de l'environnement et de notre écosystème.

Le Printemps de Carbon-Blanc durera tout le mois de mai, différentes animations seront proposées :

- Participer à des ateliers de loisirs créatifs.
- Faire des balades botaniques.
- Voir une exposition sur les micropolluants (qui durera tout au long du mois de mai).
- Participer à différents jeux.
- Assister à des conférences.
- Et découvrir d'autres animations de printemps.

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

ZOOM SUR DES ACTIONS DU PRINTEMPS DE CARBON-BLANC

RÉUNION D'INFORMATION : LES BONS GESTES À ADOPTER DANS LA LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE - LE 21 AVRIL

Elle vous permettra d'échanger avec les agents du centre de démoustication de Bordeaux Métropole (pour en savoir plus n'hésitez pas à aller lire notre article sur le site web de la ville).

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS - TOUT AU LONG DU MOIS DE MAI

Tout le long du mois de mai, vous pourrez venir récupérer gratuitement des composteurs, mis à disposition par Bordeaux Métropole, au Centre Technique Municipal. Inscription gratuite en téléchargeant le formulaire (disponible sur notre site internet) et en prenant rendez-vous par téléphone à l'accueil de la mairie entre le 19 et le 30 avril.

LES ATELIERS GREEN DE CÉLINE DUREL

Céline Durel proposera différents ateliers pour tous les âges :

Des « ateliers green maison » comme avec les « Do It Yourself c'est jour de lessive », qui vous permettra de créer votre propre lessive ou la création de produits d'entretien pour une maison propre et écologique.

Des « ateliers green attitude beauté » avec les ateliers « Do It Yourself make-up » pour créer son mascara et son baume à lèvre et « Do It Yourself débarbouillage » pour avoir une peau plus écologique jusqu'au moment du démaquillage.

LE MARCHÉ DU PRINTEMPS

Les 24 avril, le Marché de Printemps sera mis en place. Des professionnels viendront vous proposer des trocs de plantes, des permanences d'informations et de conseils sur la rénovation des bâtiments ou encore des conseils sur l 'entretien de votre jardin.

ENVIRONNEMENT

LE BASSIN CLOS FAVOLS

Depuis début 2020, le bassin Clos Favols a rejoint 14 autres sites du service public de l'assainissement collectif en gestion écologique, après une étude le retenant comme site présentant un potentiel écologique fort. Chaque année, les naturalistes de la LPO, Ligue pour la Protection des Oiseaux, réalisent un inventaire donnant lieu à des préconisations de gestion notamment pour l'entretien des espaces verts. De ces préconisations naît un plan de gestion. L'objectif est de pérenniser et développer le potentiel du site : préserver les habitats en place et permettre la création de nouveaux, favoriser la diversité écologique tout en gardant la fonctionnalité première du bassin (le stockage des eaux de pluie pour lutter contre les inondations).

Ce bassin est un îlot important de biodiversité végétale d'une surface de 1.3 hectares au sein d'une zone densément urbanisée. C'est une prairie riche en espèces, avec notamment une population d'Orchis à fleurs lâches, ainsi qu'une vaste jonchaie à Jonc noueux accompagnée d'une roselière à Roseau commun. C'est une zone refuge pour la flore spontanée des prairies naturelles et des zones humides, deux types d'habitats en forte régression localement.

Afin de préserver la biodiversité constatée dans le bassin et de contribuer à son développement, un plan de gestion spécifique a été étudié. Sa mise en œuvre a impliqué de définir plusieurs zones refuges de manière à pouvoir alterner les opérations de gyrobroyage ainsi que la fauche de ces zones en fonction des années. Ce plan s'appuie sur les actions suivantes :

Préservation des zones refuges non fauchées.
Définition de plusieurs zones refuges en amont. des opérations de gyrobroyage, de manière à pouvoir alterner la fauche de ces zones avec les années.
Gestion gyrobroyage des talus de façon centrifuge, pour permettre aux individus capables de se déplacer de fuir vers des zones non fauchées.

Entretien du fond de bassin : broyage centrifuge en fin de saison entre septembre et novembre pour permettre la fuite de la faune vers l'extérieur.
Création d'abris pour la faune.
Entretien des servitudes.

EN 2020

112 ESPÈCES FLORISTIQUES ONT ÉTÉ OBSERVÉES DONT

3 PRÉSENTANT UN INTÉRÊT PATRIMONIAL

ET

70 ESPÈCES PARMI LES GROUPES FAUNISTIQUES TELS QUE LES OISEAUX, REPTILES ET AMPHIBIENS, ET CERTAINS INSECTES

SOLIDARITÉ

MA COMMUNE MA SANTÉ

L'équipe municipale s'est fixée plusieurs orientations durant le mandat dont une qui est de favoriser le retour aux soins de santé et de lutter contre le renoncement à une couverture santé.

Dans cet objectif, un partenariat est engagé avec l'association ACTIOM (Actions de mutualisation santé pour tous) qui propose un dispositif permettant d'apporter une réponse durable, citoyenne et solidaire aux Carbonblanaises et Carbonblanais qui le souhaitent.

L'association ACTIOM négocie auprès des compagnies d'assurances et des mutuelles, des contrats collectifs permettant de bénéficier d'avantages et de garanties améliorées par rapport à un contrat individuel.
Ce service permet ainsi de revenir à une couverture de soins minimale en bénéficiant de coûts réduits, contribuant ainsi à un retour aux soins de santé.

La commune, dans cette démarche d'action sociale, propose aux administrés de bénéficier de ce dispositif dénommé « MA COMMUNE MA SANTÉ » en s'appuyant sur l'expertise et l'expérience de l'association ACTIOM qui aura comme objectifs :

D'exercer une mission de conseil auprès des habitants.
De diffuser une information claire et précise sur les différents dispositifs d'aide.
De palier les inégalités sociales de santé des personnes qui, par manque de moyens, font l'économie d'une mutuelle.
De proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le CCAS de Carbon-Blanc vous invite à prendre rendez-vous auprès de Madame LAURIAC DUPIN membre de l'association ACTIOM afin de choisir une mutuelle la plus adaptée à vos besoins.
Dès le mois d'avril 2021, tous les 1er et 3ème lundi de chaque mois de 8h30 à 12h00.
N'hésitez pas à apporter votre contrat en cours pour le comparatif.

COORDONNÉES : 06 35 78 58 58

Ma Commune Ma Santé

CCAS de Carbon Blanc
Rêver – Partager – Innover

CULTURE

GRAND MÉNAGE DE PRINTEMPS À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque se refait une jeunesse progressivement. Avec le printemps arrive le grand ménage et la médiathèque n'y échappe pas : les collections sont triées et enrichies, les meubles bougent, les services se diversifient et l'équipe s'agrandit pour toujours mieux vous accueillir.
Face à la Covid-19, les confinements ou restrictions engendrés, la médiathèque s'est réinventée pour continuer à vous offrir un horizon culturel. Les propositions se sont diversifiées (newsletters de ressources culturelles), les animations se sont numérisées (quizz et jeux en ligne) et l'équipe s'est adaptée. Très rapidement elle a instauré un drive dès que cela fut nécessaire. Un système de prêt de livres a été mis en place auprès des élèves des écoles grâce à des sacs surprises. Ainsi, les élèves ont pu continuer à découvrir de nouvelles œuvres tout en gardant un lien avec le monde de la littérature. Les séniors ont aussi pu profiter de portages de livres à domicile. Fort du succès rencontré, ce service devrait s'étoffer à l'avenir.
Cette période a également été mise à profit pour faire du tri dans les collections. Ainsi, les documents sont désormais gérés selon un protocole « vertueux ». Les ouvrages trouvent une seconde vie auprès de l'association le Livre Vert avec qui la commune travaille désormais. Les dons seront alors mieux pris en charge. Le participatif va aussi pouvoir se développer grâce aux nouvelles boîtes à livres qui devraient être disséminées dans la commune en juin à l'issue du concours.

UNE MÉDIATHÈQUE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Après une enquête générale sur la cuture lancée auprès des Carbonblanais, la médiathèque répond à une forte demande du grand public ! Ses horaires ont été modifiés. Elle est désormais aussi ouverte les samedis après-midi. Les bibliothécaires constatent déjà que le public est au rendez-vous, plus nombreux chaque samedi. De plus, un nouvel espace va voir le jour. Chacun pourra bientôt venir jouer aux jeux vidéo sur PS5 et Switch et découvrir la diversité de cet univers grâce à Jean-Christophe Fournier, le nouvel animateur multimédia. Il aura aussi pour mission de faire de l'inclusion numérique et de proposer à terme des ateliers connectés.
Par ailleurs, les animations « grand public » vont se développer. En plus des propositions aux scolaires et services de la ville, les bibliothécaires préparent des animations pour tous. Séverine Capdevilla est venue renforcer l'équipe pour aider au développement de cette mission et favoriser la communication. Vous avez notamment pu découvrir les ateliers Kamishibaï, la Nuit de la lecture et vous pourrez bientôt en découvrir d'autres.

HORAIRES :

Les mardis, jeudis et vendredis de 14h30 à 18h30.
Les mercredis et samedis de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

COORDONNÉES :

05 57 77 68 86
mediatheque@carbon-blanc.fr

OBJECTIF POUR 2022

DÉVELOPPER LA CO-CONSTRUCTION ET AMPLIFIER LES PARTENARIATS.

L'équipe de la médiathèque de bas en haut : Valentine Vince Medvied, Michel Trento, Jean-Christophe Fournier, Viviane Guiroy, Séverine Capdevilla, Valérie de Larrard et Sandra Ressiot.

URBANISME

LE GYMNASE DU SITE LACOSTE : DÉMARRAGE DU CHANTIER

Depuis début mars, le chantier du gymnase du site Lacoste (voir N° PC 03309620x29) a débuté, les entreprises devant intervenir sur le site sont venues s'installer dès le mois de mars. Sur le site, se trouvent :

- Une zone base de vie des travailleurs.
- Une zone de parking afin de garer les véhicules des entreprises.
- Une zone de stockage des matériaux.

Votre tranquillité de vie nous importe.Tout est mis en œuvre pour réduire au maximum les impacts du chantier sur son environnement immédiat et le fonctionnement des équipements publics. C'est pourquoi, les véhicules des entreprises et des salariés ne seront pas autorisés à stationner sur la voie publique, les livraisons devront être organisées pour occasionner le moins de gêne possible pour les riverains. Elles auront lieu sur des plages horaires qui n'impactent pas les entrées et sorties des écoles Pasteur et de la Maison de la Petite Enfance. Si besoin, la circulation de la rue Pasteur, comme pour le cas des livraisons volumineuses, pourra être bloquée de façon ponctuelle. Il a été convenu que celles-ci se feraient les jours sans école tels que les mercredis et les jours de vacances. Les riverains, les utilisateurs du site Lacoste et les parents seront informés en amont.
Ainsi les chemins d'accès pour se rendre sur les installations sportives seront modifiés notamment pour le tennis. L'accès sur le site se fera uniquement par le chemin Lacoste tandis que l'accès par la rue Pasteur au droit du portail existant sera réservé uniquement aux services municipaux.
Nous serons vigilants sur le respect de ces règles

CALENDRIER INDICATIF

Durée du chantier : 8 mois des fondations jusqu'aux finitions.

Fondations : de mars à avril.

Charpente et structure : de mai à juin.

Aménagement vestiaires : de juin à juillet.

Travaux intérieurs d'aménagement : d'août à octobre.

ZOOM SUR LA CONCERTATION AUTOUR DU SITE LACOSTE

En octobre et novembre 2020, la concertation qui s'est déroulée autour de l'avenir du site Lacoste a réuni une centaine de citoyens. Une conclusion commune de non construction s'est imposée. Avant de prendre une forme définitive, ce scenario devra faire l'objet d'une étude (faisabilité/programme) plus approfondie. Il est également souhaité que la concertation soit poursuivie afin d'accompagner les études. Sur la base de cette conclusion la municipalité a mis en place un groupe de travail réunissant des représentants d'associations et du monde sportif, des parents d'élèves mais aussi des citoyens désignés par tirage au sort après appel à candidature. La première réunion de ce groupe s'est tenue en mars. Il a pour tâche d'élaborer un ou plusieurs projets pour une mise en œuvre dans les prochaines années en suivant un rythme compatible avec les contraintes techniques et financières. Ainsi, le site Lacoste gardera une vocation sportive mais s'ouvrira davantage aux loisirs pour tous. L'ensemble de la population est concerné par ce projet et les échanges de points de vue permettront de répondre aux besoins du plus grand nombre.
Ce processus de concertation, nouveau sur la commune, est en cohérence avec le projet de la municipalité qui prévoyait de définir le futur du site Lacoste avec les habitants.

Un point sur les travaux

LE CHANTIER RUE LÉO LAGRANGE

Cet été, la direction de l'eau devra remplacer une canalisation de conduite des eaux de pluie qui emprunte la totalité de la rue Leo Lagrange et une partie de l'avenue de Bordeaux. Afin d'effectuer ces travaux essentiels, une tranchée sera ouverte. De ce fait, **la circulation automobile sera interrompue.** Lorsque le calendrier sera publié il sera communiqué dans la rubrique « Actualités » du site de la Ville.
Par ailleurs, un abattage, malheureusement inévitable, d'un platane planté en bordure de cette tranchée, est prévu. Des mesures de compensation seront mises en œuvre sur proposition des services de Bordeaux Métropole.
Dans un souci d'échange et d'écoute avec les riverains, et dès que nous serons en possession des informations suffisantes, **une rencontre sera organisée** afin de leur faire part des modalités d'organisation du chantier et recueillir leurs éventuelles remarques.

Les travaux d'actualisation de l'éclairage public de la commune continuent. Après la réparation des candélabres défectueux pour la somme de 117 000 € en 2020, la ville a prévu d'investir entre 50 000 et 100 000 € par an pour permettre une modernisation de l'éclairage public dans le cadre d'une programmation pluriannuelle. Les ampoules à vapeur de mercure seront remplacées par des LED. Pour cette année, il est prévu de mettre au budget une enveloppe de 60 000 €.

Le chantier éducatif d'aménagement du kiosque a été réalisé en partenariat avec l'association du PRADO. Prochainement des graffs viendront s'installer à l'intérieur. Merci à tous et félicitations pour ce travail !

Le plan de soutien urgence métropolitain

Dès le 11 mai 2020, début du premier déconfinement, un plan de soutien urgence métropolitain a été mis en place à destination des Très Petites Entreprises (de 0 à 9 salariés) et des associations impactées par cette crise sanitaire. Suite aux mesures de reconfinement d'octobre et à une situation économique difficile, le plan de soutien à l'économie de proximité a été voté lors du Conseil métropolitain du 29 janvier 2021 :

SOUTIEN À LA TRÉSORERIE DE 10 MILLIONS D'EUROS

Pour les entreprises de 0 à 9 salariés Équivalent Temps Plein (ETP) y compris les exploitations agricoles et les entreprises de l'Économie sociale et solidaire, **ayant eu une perte de chiffre d'affaires de 30 % à 50%** (soit le seuil de déclenchement de l'aide d'État) : il est prévu une aide forfaitaire de **1.500€ avec un bonus de 500€ par emploi Equivalent Temps Plein avec une condition de Chiffre d'Affaire minimum** pour éviter les entreprises individuelles sans activité. Les entreprises doivent justifier de leurs implantations principales sur l'une des 28 communes de Bordeaux Métropole.
Une aide spécifique et forfaitaire pour les jeunes entreprises créées entre le 1er décembre 2019 et le 30 septembre 2020 à hauteur de 1.000€. Cette aide est conditionnée par un chiffre d'affaires minimum afin d'éviter les entreprises individuelles sans activité.
Pour les associations employeuses de 11 à 20 salariés ETP qui ont leur siège où un établissement sur le territoire de Bordeaux Métropole (dans les champs de compétences métropolitaine tels que le tourisme, l'économie circulaire, l'accompagnement à l'emploi et plus généralement l'Économie Sociale et Solidaire) **: une aide de 1.500€ forfaitaire + 500 € par salarié, plafonné à 10.000€** (hors contrat aidé et d'insertion).

AIDE D'URGENCE À LA DIGITALISATION DES COMMERCES ET ARTISANS FERMÉS ADMINISTRATIVEMENT DE 6.5 MILLIONS€.

Dans la limite de 1.500€ par entreprise, cette aide peut se recevoir après présentation de factures de prestation ou d'achat de matériel numérique dans l'objectif de développer la vente en ligne et/ou la visibilité sur internet.

FONDS D'AIDE AUX LOYERS DE 1.3 MILLIONS D'EUROS - POUR LES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2020

Ce fond est à destination des activités les plus impactées dans les secteurs **du tourisme, de la restauration, de l'événementiel, de la culture et du sport** listées dans l'annexe 1 du décret du 20 juin 2020 modifié par décret du 2 novembre 2020. La subvention est alors calculée sur la base du loyer hors charge et hors taxe de l'entreprise et est plafonnée :

- **de 0 à 9 salariés :** plafond de l'aide à 1.000€ au total pour les 2 mois, soit 500 € / mensuel.
- **de 10 à 49 salariés :** plafond de l'aide à 1.500€ au total pour les 2 mois, soit 750 € / mensuel.
- **50 salariés et plus :** plafond de l'aide fixé à 2.000€ au total pour les 2 mois, soit 1 000 € / mensuel.

BON À SAVOIR

Sur Carbon-Blanc :
8 entreprises ont bénéficié du soutien à la trésorerie pour un montant de 8.500€.

2 entreprises ont bénéficié de l'aide d'urgence à la digitalisation pour un montant total de 2.793€.

5 entreprises ont bénéficié du fond d'aide aux loyers pour un montant de 5.000€.

INITIATIVES CITOYENNES

Collecte de denrées pour la Croix-Rouge

Une collecte au profit de la Croix-Rouge a été mise en place au mois de décembre dans les écoles élémentaires, maternelles et à la Maison de la Petite Enfance. À l'initiative de ce projet, **Isabel Bourdin, un agent municipal, Sylvain Lamy, l'adjoint à l'enfance, et Jean-Luc Garcia, le président de la Croix-Rouge**. Des denrées non périssables (comme le riz, les pâtes, les conserves, le sucre…) mais également des produits d'hygiène (comme le savon, le gel douche, le shampoing, le dentifrice…) ont pu être rassemblés. Une participation importante de la part des familles carbonblanaises a permis en cette fin d'année difficile d'améliorer le quotidien des plus démunis aidés par cette association.

Les boîtes de Noël

En décembre dernier, après un partage sur le groupe Ma vie à Carbon-Blanc, plusieurs Carbonblanaises et Carbonblanais, petits et grands, ont participé aux Boîtes de Noël à destination des plus démunis par des dons. Dans chaque boîte, il était possible de mettre des vêtements chauds, de la nourriture, des jeux et livres, des produits d'hygiène ou de beauté et même des petits mots réconfortants. Plus de 70 boîtes ont été distribuées. Un grand merci à Carole Tormena et Nathalie Gobillot pour leur initiative de partage ainsi qu'à tous les participants !

Collecte au profit des Blouses Roses

Cette année les élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune ont réalisé des décorations de Noël qui ont été ensuite mises à disposition des familles, en échange d'un don pendant le marché de Noël des accueils périscolaires. Plus de 325 € ont été récoltés au profit de l'association les Blouses Roses, une association ayant pour principale mission la distraction des malades de tout âge dans les hôpitaux au travers d'activités ludiques, créatives ou artistiques.

ADN Voisins

Initié par Christophe Hausseguy en 2020, ADN Voisins est un collectif de voisins voulant se retrouver autour de la place située entre les rues Yves du Manoir et Pierre de Coubertin. Ici, les habitants veulent réfléchir ensemble au devenir de cette place. Ils ont donc entrepris une réflexion conjointe autour d'échanges d'idées notamment avec la commune. Après un nettoyage de la place, comme première étape du projet, les discussions se poursuivent maintenant autour d'une volonté commune : que cette place soit un espace partagé, un lieu de vie et de rencontre, et pourquoi pas envisager un jardin partagé.
Pour rejoindre le collectif ADN Voisins contactez Christophe Hausseguy à l'adresse mail : adn.voisins@gmail.com

ÉCONOMIE

La Caravane des Senteurs

Florence Broueihl a lancé la Caravane des Senteurs en 2015. Après avoir constaté une allergie, dans sa famille, aux produits d'hygiène et ménagers, cette ancienne informaticienne se lance dans une nouvelle aventure : la création d'une savonnerie. Chez elle, Florence crée des savons de toilette, des savons à barbe, des shampoings solides et même des produits d'entretien en utilisant la méthode de saponification à froid. Avec un peu d'eau, de la soude et des huiles essentielles, cette artisane savonnière, crée des savons aux senteurs variées. Dans le futur, elle compte développer un nouveau savon aux odeurs de safran en partenariat avec une entreprise locale mais également un baume de massage pour les adultes et les enfants. Plus qu'un métier, elle confie que c'est avant tout une passion.
Son + : Florence utilise principalement pour ses créations des produits bio et, dès que cela est possible des produits locaux. « C'est important de consommer bio et local, j'y tiens énormément ».
Vous pouvez retrouver les produits de la Caravane des Senteurs sur : son site internet, le site Locavore, les marchés de créateurs ou encore dans certaines AMAP.

Contact : 10 rue de Martainville / www.lacaravanedessenteurs.com

Commerçants, entreprises… vous venez de vous installer sur la commune, la Ville vous propose de faire votre portrait dans le Carbon Mag dans le cadre du soutien au commerce local.
Contactez le service communication : communication@carbon-blanc.fr.

Atmosph'air Concept

En 2007, Anthony Billard-Maestro décide de fonder la société Atmosph'air Concept. Il est vite rejoint par son associé Patrick Boyer, et en quelques années l'entreprise connaît un succès fulgurant avec plus de 400 chantiers par an. En 4 ans, ils sont passés de 8 à 22 employés. Mais ici, un seul mot d'ordre règne : la proximité avec les clients. Puisque « *celui qui vente le mieux les mérites de cette société c'est vous, nos clients* ». L'entreprise fleurit, mais les valeurs restent les mêmes : la rigueur, l'écoute, la qualité et le professionnalisme.
Atmosph'air, qui s'est agrandie avec l'arrivée de Sol'air, est une entreprise apportant son expertise complète à ses clients : allant du conseil à la maintenance en passant par l'installation et le dépannage dans les domaines de la rénovation énergétique, le chauffage, la climatisation, le traitement de l'eau, le solaire, la ventilation, les bornes de recharge ou même encore la domotique.
La société, fort de son succès, a même embauché pendant la période de la covid-19 et continue de s'étendre à l'heure actuelle. Une entreprise si florissante, qu'elle a décidé de déménager afin d'agrandir ses locaux. Mais pas question de quitter Carbon-Blanc comme l'a confié Anthony Billard-Maestro. Atmosph'air, en plus de son deuxième site à Biganos, va s'établir prochainement à la Mouline, si les travaux et la crise sanitaire le permettent, l'installation est prévue courant 2022.
«Travaillons ensemble aujourd'hui, pour mieux vivre demain…»

Contact : au 01 rue Gaston Cabannes / www.atmosphairconcept.fr / 05.56.38.81.09 / contact@atmosphairconcept.fr

AGENDA CULTUREL

Pensez à consulter régulièrement
l'agenda sur le site de la mairie

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

AVRIL 2021

Du 1er au 17
LA QUINZAINE DU NUMÉRIQUE
ESPACE CULTUREL FAVOLS

Du 24 au 25
LE PRINTEMPS DE CARBON-BLANC
ESPACE CULTUREL FAVOLS ET DANS TOUTE LA VILLE

Les 12 et 22
CINÉ-THÉ
AU CINÉMA DE CARBON-BLANC

MAI 2021

Le 22
DU ROCK MON POTE
DANS LE PARC FAVOLS

Du 26 au 30
HANDI'ACT
DANS TOUTE LA VILLE

Les 03 et 27
CINÉ-THÉ
AU CINÉMA DE CARBON-BLANC

JUIN 2021

Le 05
40 ANS ASCJB

Le 19
CARBON' FÊTE LA MUSIQUE
AVEC LA PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'ASCJB ET UNE SOIRÉE JAZZ AU CHÂTEAU BRIGNON

Le 16
SPECTACLE MANO DINO
À LA SALLE POLYVALENTE

Les 07 et 17
CINÉ-THÉ
AU CINÉMA DE CARBON-BLANC

JUILLET 2021

Le 02
CINÉMA DE PLEIN AIR

Le 03
SPECTACLE PÉTALE ET PIGMENT
À LA SALLE POLYVALENTE

Le 03
LE QUATUOR DE LA TOUR DES ANGES
À LA SALLE POLYVALENTE / CINÉMA

BON À SAVOIR

Hauts de Garonne Développement

Hauts de Garonne Développement est l'agence de développement économique de la rive droite de Bordeaux. Elle accompagne les entrepreneurs de la phase de conception du projet jusqu'à la création et au développement de l'activité.

Pour cela, elle propose deux types d'accompagnement :
- Des rendez-vous individuels et des conseils sur mesure durant toutes les étapes de l'activité (questions ponctuelles, étude de marché, montage de dossiers de financement, stratégie commerciale, etc.) avec une orientation selon les besoins vers les bons interlocuteurs.
- Des ateliers thématiques tous les mois, accessibles à toutes et tous, traitant des problèmatiques de création, de développement et de gestion d'activité.

Depuis 30 ans, Hauts de Garonne Développement a accompagné plus de 110 entrepreneurs au sein de ses pépinières d'entreprises, affichant un taux de pérennité à 3 ans de 96%.
Désormais installée, au château Brignon, la pépinière dispose de locaux parfaitement adaptés aux jeunes entreprises (fibre, bureaux tout équipé, espaces mutualisés, etc), à des tarifs attractifs, avec un environnement favorable au développement de synergies et un accompagnement sur-mesure dans le développement de leur activité.

Pour tout renseignement ou pour rejoindre la pépinière du Château Brignon contactez le 05 57 54 32 50 ou contact@hdgdev.com / www.hdgdev.com

En parallèle de ces missions, l'agence assure la gestion de la Maison de la Justice et du Droit des Hauts de Garonne, dont les principales missions sont :
- Assurer un accueil pour l'information et l'orientation du public.
- Permettre une écoute privilégiée des victimes, un accompagnement dans leurs démarches et un soutien psychologique.
- Développer le recours aux modes alternatifs de règlement des conflits concernant des petits litiges ou en matière familiale.
- Offrir un lieu de rencontre avec les délégués du défenseur des droits et un écrivain public.
- Faciliter l'exécution de mesures judiciaires pénales.
- Favoriser l'accès au droit par des permanences d'informations juridiques et des consultations juridiques.

La Maison de la Justice et du Droit se tient à votre disposition.
Téléphone : 05 57 77 74 60
Adresse : 45 avenue de la Libération 33310 LORMONT

QUELQUES INFORMATIONS

ESPACE FAMILLE
A partir du mois de mai, vous pourrez mettre à jour le dossier administratif de vos enfants via votre espace famille.
Une fois votre dossier complet et validé par le service facturation, vous pourrez procéder à l'inscription de vos enfants aux différentes prestations pour l'année scolaire 2021-2022 (restauration, ALSH, ...).

DATE DES ÉLECTIONS 2021
Initialement prévues en mars 2021, les élections départementales et régionales se tiendront les 13 et 20 juin prochains (décision prise à l'unanimité en première lecture le 9 février dernier à l'Assemblée Nationale).

BON À SAVOIR

Attention, démarchage intempestif

Plusieurs personnes nous ont fait part de démarcheurs sur la commune pour de l'entretien de jardin, des contrats de gaz… Le démarchage à domicile est autorisé, mais il répond à des règles strictes.Vous n'avez pas à laisser entrer une personne si vous ne le souhaitez pas, privilégiez le rendez-vous.
Le démarcheur doit :

- Vous présenter une carte professionnelle.
- Vous remettre un contrat écrit et un formulaire de rétractation.
- Attendre 7 jours avant de recevoir tout paiement.
- Ne pas agir de manière agressive.

Vous devez :

- Dater et signer tous les exemplaires du contrat (qui précise, les noms de l'entreprise et du vendeur, la nature et les caractéristiques de l'objet du contrat, le prix et les conditions de paiement).
- Vous assurer que vous êtes en possession du bordereau de rétractation.

A partir de cette date vous aurez 14 jours pour vous rétracter.

Soyez prudent(e), n'ouvrez pas votre porte si vous n'avez pas de rendez-vous !
En cas de doute, n'hésitez pas ; contactez la police municipale au 05.57.77.68.68

Des bouchons contre le cancer

Venez déposer à la mairie vos bouchons de liège ou en matière synthétique afin de participer au financement de la lutte contre le cancer avec Agir Cancer Gironde. Les bénévoles de cette association, créée en 2006, collectent les bouchons afin de les acheminer vers des recycleurs européens et leur donner une deuxième vie. Les fonds ainsi générés sont reversés intégralement à l'institut Bergonié (Unité INSERM-916 VINCO). L'association a reversé depuis sa création la somme de 227 000 euros grâce à 14 millions de bouchons récoltés. Alors participez à cette action humanitaire et écologique en amenant vos bouchons à la mairie !

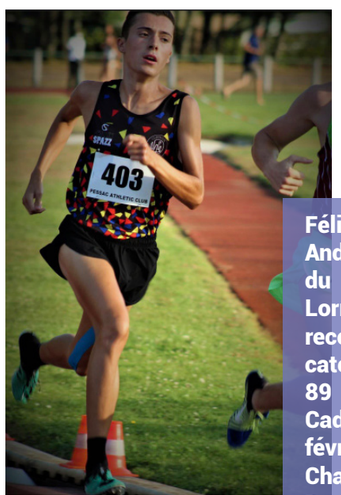

Félicitations à Thomas Marques de Andrade, jeune Carbonblanais et licencié du club d'Athlétisme Carbon-Blanc Lormont (ACBL) qui après avoir battu le record de France du 800m en salle dans la catégorie Cadet en 1 minute 51 secondes 89 est devenu champion de France Cadet sur la même distance samedi 20 février. Il participera prochainement au Championnat d'Europe à Rietti en Italie. Bravo Thomas !

RECRUTEMENT

**La Ville de Carbon-Blanc recrute en Contrat à Durée Déterminée une assistante maternelle pour son Service d'Accueil Familial.
Le poste est à pourvoir à compter du 20 mai 2021 jusqu'au 21 août 2022.
Plus d'informations sur notre site internet rubrique actualités.**

ASSOCIATIF

40 ans de l'ASCJB

Malgré les contraintes, nous préparons activement la grande fête de l'ASCJB « LES 40 + 1 » de notre association qui aura lieu le 5 juin.

Comme les années précédentes, nous investirons le parc, le Centre Culturel Favols, pour montrer aux Carbonblanais, la richesse des activités présentées par nos différentes sections :

Arts plastiques adultes et enfants : création artistique, peintures, dessins;
Ecole de musique : un enseignement musical de qualité et divers ateliers.
Espagnol et anglais autour des apprentissages linguistiques.
Informatique : apprendre à se familiariser avec les outils numériques actuels.
Lanciers de la Garonne : jeux de rôles et figurines, Maux pour Mots dont la devise est de faire naître l'attrait pour notre langue.
Sophrologie et Yoga autour du bien-être et de la relaxation.
Scrabble et Khéops pour se distraire en bonne compagnie.
Théâtre en vrac adultes, juniors et enfants avec des spectacles de qualité.
Théâtre du bon temps : des aînés se réunissant avec joie et convivialité.

Pour toutes ces activités, nous avons besoin de bénévoles. Aussi n'hésitez pas à venir nous rejoindre, ce sera avec grand plaisir que nous vous accueillerons parmi nous.

**05 56 38 17 21
ascjb1@gmail.com
Page Facebook**

Amicale des locataires de Favols

Très prochainement, une permanence sera à la disposition des locataires au 15 rue Vigneau Anglade, (ancien local de l'auto école derrière la Poste). Celle -ci sera ouverte deux fois par mois.

Ultérieurement, nous vous informerons des jours et des heures de cette permanence qui aura pour but d'accueillir, d'écouter, d'être le lien entre Gironde Habitat et la Mairie.

**06 23 76 73 52
castemon@gmail.com**

ASSOCIATIF

Différences et Partages

Pour 2021, Différences & Partages voit grand et ne compte pas baisser les bras afin de continuer son chemin contre l'isolement des personnes en situation de handicap et réaliser, en partenariat avec la mairie de Carbon-Blanc, mais aussi des intervenants extérieurs, son Handi Acte #4 ! L'événement aura lieu du mardi 25 au samedi 29 mai 2021 avec un programme riche et qui sera adaptable en fonction de l'évolution sanitaire avec des animations en présentiel ou en distanciel, comme nous savons maintenant bien les organiser. Nous allons impliquer tous les publics concernés, de près ou de loin par le handicap afin de sensibiliser et mobiliser autour des différences. Nous vous dévoilerons les dates et heures des rendez-vous très bientôt.

En plus de cet évènement majeur, notre projet jardin à Yvrac reprend également vie depuis l'arrivée du printemps et nous prenons plaisir également à rencontrer nos adhérents en visio via Zoom à travers des ateliers, des papotages et échanges, et autres activités que nous partageons ensuite toujours sur nos réseaux pour que tous puissent vivre et revivre ces beaux moments.

Nous restons disponibles pour toutes vos questions, demandes d'informations et/ou d'adhésions, propositions, partenariats …
Solidairement,
L'équipe Différences & Partages

differencesetpartages@gmail.com
www.differencesetpartages.fr
Page Facebook, Instagram et Youtube

Les Habitants du Quartier du Faisan

A VOS AGENDAS !
«Ça fait tellement longtemps que nous n'avons pas pu chanter, danser et partager un verre ensemble !»

La fête des voisins, devenue Le Faisan, Quartier en Fête, est le socle de l'association des Habitants du Quartier du Faisan (HQF).
La crise sanitaire avait empêché la tenue de l'édition 2020. Loin de se décourager, les voisins préparent la fête de 2021 pour être au rendez-vous si les conditions sanitaires le permettent.

Les réunions se mettent en place pour trouver musiciens, partenaires et bénévoles. Les bonnes volontés sont les bienvenues, du quartier ou d'ailleurs, les talents et les bonnes idées aussi, pour rejoindre l'équipe d'organisation.
Alors soyons prêts pour cette fête champêtre de fin de journée, le 26 juin 2021 à partir de 16h devant le collège.

asso.hqf@gmail.com

TRIBUNES LIBRES

TRIBUNE **DE LA MAJORITÉ**

L'engagement de l'équipe majoritaire pour conduire le changement promis est total et par petites touches, vous commencez à le mesurer : réalisation d'une concertation sur le site de Lacoste, instauration de nouvelles méthodes de travail avec les acteurs de l'insertion, du travail social, des forces de police municipale et de gendarmerie, travail d'écoute et de suivi auprès des habitants de l'espace Favols et des commerçants, dialogue restauré avec les associations de la ville, écoute et prise en compte de la parole des parents certes dans les conseils d'école, mais aussi dans les conseils de l'ALSH et de la MPE relancés ou encore dans des groupes de travail mis en place sur la restauration ou les mobilités autour des écoles.
Nous avançons mais avons conscience que c'est encore insuffisant car les difficultés demeurent : la crise de la COVID ne nous permet pas d'aller à votre rencontre comme nous l'avions imaginé et nous le regrettons. Ce n'est que partie remise car c'est essentiel
Conformément à nos engagements nous souhaitons vous associer dans l'aménagement de votre cadre de vie et pour cela nous avons besoin de discuter de vos projets. D'ores et déjà des habitants des quartiers du Faisan et de la place Yves du Manoir sont venus nous rencontrer pour nous faire part des leurs. Nous nous sommes engagés à les accompagner et les actions sont en cours.
Par ailleurs, au-delà du projet de gymnase sur le site Lacoste dont le chantier va démarrer en mars, le programme d'investissement que nous avons adopté met l'accent sur les dépenses indispensables et négligées ces dernières années. Il convient de redonner au personnel, notamment technique, les moyens de travailler avec du matériel adapté et de procéder à des réparations indispensables sur les bâtiments de la ville : mise en sécurité, toitures...
Les finances de la ville dont nous héritons nous obligent à procéder à une augmentation de la fiscalité, faute de quoi la ville se retrouvera dans l'impossibilité de respecter les règles budgétaires impératives qui s'imposent à tout gestionnaire de collectivité publique. C'est une décision importante mais nous devons agir en responsabilité sans pour autant laisser filer les dépenses sous peine d'annuler les effets de cet effort collectif.
Nous sommes conscients de la contribution que nous demandons à tous les carbonblanais mais nous prenons l'engagement d'utiliser ces ressources au bénéfice d'un meilleur service pour tous dans une ville plus humaine et à l'écoute de ses concitoyens.
Plus que jamais, restons solidaires !

TRIBUNE **DE L'OPPOSITION** ENSEMBLE POUR CARBON-BLANC

« De la démocratie à Carbon- Blanc »
La liste « aux Arbres citoyens » promettait une ville qui écoute avec un fonctionnement démocratique renouvelé, fait de concertation et de dialogue. Maintenant aux manettes, elle dit mettre en pratique sa promesse. Mais force est de constater qu'au-delà des discours et d'une concertation croupion (à peine 100 participants sur 8 000 habitants) sur l'avenir du site Lacoste, il n'en est rien. Qu'on en juge !
D'abord les instances de démocratie participative mises en place depuis plus de 10 ans par les précédentes municipalités sont reléguées aux oubliettes, de la charte de la politique participative jusqu'au comité de suivi et d'évaluation de la politique participative, en passant par le conseil consultatif et les réunions de proximité entre le maire et les habitants des différents quartiers. « Du passé, faisons table rase », comme si rien n'avait déjà été entrepris par les précédentes municipalités pour donner davantage la parole aux habitants !
Avant de se lancer dans des initiatives nouvelles de démocratie participative, il conviendrait de bien faire fonctionner les instances de la démocratie représentative, et en premier lieu le conseil municipal et les commissions municipales. Or que constate-t-on ? nous sommes trop souvent tenus à l'écart, alors que nous avons été démocratiquement élus. Officiellement, on informe, on dialogue. Mais dans la réalité, on se limite au cercle étroit de la majorité.
Quelques exemples. C'est par la presse, ou par une simple information à la fin d'un conseil municipal que nous avons été mis au courant de l'arrêt de projets importants comme ceux des écoles du Faisan et de l'aménagement du site Lacoste. De telles décisions auraient mérité au moins une discussion en commission. Les commissions sont peu fréquentes et certaines sont plus des commissions d'information que des commissions de travail. Nous n'avons même pas été informés de la tenue le 5 décembre d'une cérémonie en hommage aux combattants de la Guerre d'Algérie. Et, summum du muselage de notre parole, le maire peut limiter notre temps de parole en conseil municipal à 5 minutes.
Sous l'habillage d'avancée démocratique, c'est une minorité (légalement élue certes mais seulement par 1 électeur sur 4) qui gouverne la commune, sans véritable dialogue avec l'autre minorité représentée par notre groupe « ensemble pour Carbon-Blanc » (élu par 1 électeur sur 5), et jusqu'à maintenant sans une réelle et importante participation des habitants.

Alain TURBY, Cynthia PIQUET, Jean-Paul GRASSET, Guillaume FISCHER, Michelle CORNET, Yohann GIACOMETTI

Ville de
Carbon
Blanc
Rêver - Partager - Innover
Le Printemps
de
Carbon-Blanc
Les 24 et 25 avril 2021
et durant le mois de mai